

P.-S. — Une grande perte, une perte irréparable, m'est annoncée, hélas! mon cher baron : celle du D^r Miranda. Une telle intelligence, un tel cœur s'éteignant dans un tel moment! La Providence veut donc élargir sa tâche, en brisant ainsi un de ses instruments et de ses élus!

Le P. Miranda était mort, en effet, le 7 mai, à Puebla, au retour de son voyage à Miramar, mais, avant de rendre le dernier soupir, il avait eu le temps de communiquer ses impressions à ses amis politiques. Elles n'étaient rien moins que favorables au nouveau régime. On s'était, suivant lui, complètement trompé en choisissant l'archiduc Maximilien : il avait promptement deviné son rêve de monarchie démocratique et libérale, et, à ses yeux, c'était là le fait d'un idéologue! Le parti clérical, qui tenait le P. Miranda en grande estime, avait été profondément ému d'une telle appréciation. Il était déjà inquiet. Rien, en effet, ne lui avait réussi : la France n'avait point contenté ses désirs, la Régence l'avait tenu à l'écart, et voilà que Maximilien lui-même trahissait ses espérances.

Quel rôle devait-il prendre? Combattre l'empire ou le soutenir? reprendre l'Empereur ou le perdre?

On verra comment il s'y prit pour faire l'un et l'autre.

CHAPITRE VI

Projet d'organisation de l'armée. — Légion belge. — Légion autrichienne. — Adoption du code militaire français. — Amnistie (décret du 6 juillet.) — Maximilien ordonne la cessation du blocus des ports de l'Atlantique et du Pacifique. — Décrets, projets, formulaires élaborés par l'Empereur. — Titres honorifiques. — Grands dignitaires. — Règles d'étiquette. — Maximilien fixe sa résidence à l'Alcazar de Chapultepec. — Influence du cabinet de l'Empereur. — Position difficile du commandant en chef. — Lettre confidentielle de Napoléon III au général Bazaine (7-14 juillet 1864).

Napoléon III, dans ses entretiens avec Maximilien, avait vivement insisté auprès de lui sur la nécessité de doter l'empire nouveau d'une force nationale nécessaire à sa sécurité. Le traité de Miramar remettant à la fin de l'année 1867 l'évacuation du territoire mexicain par l'armée française, l'Empereur avait devant lui trois ans pour parfaire cette organisation.

En cela comme en beaucoup d'autres choses, l'administration du général Bazaine et de la Régence avait préparé des éléments fort importants déjà. Dès le début de la guerre, certains généraux, tels que Marquez, Mejia et d'autres, s'étaient tournés du côté des Français. En juin 1864, le chiffre des forces na-

tionales s'élevait à quatorze mille hommes environ, tant cavaliers que fantassins. C'était là un noyau excellent, qu'on pouvait, lentement mais sûrement, augmenter, au fur et à mesure que l'empire se consoliderait.

En dehors de la facilité qu'il y a à développer une institution plutôt qu'à la créer, ce système présentait un avantage considérable, étant donnée la pénurie du trésor mexicain, incapable de subvenir à des charges nouvelles considérables. C'est ce que, avec son esprit pratique et son expérience, conseilla le général Bazaine ; mais cette patience prudente ne convenait point à Maximilien, toujours avide de grands projets sinon de grandes choses, et son premier soin fut de faire table rase de ce qui existait et de rêver la création d'une armée nouvelle.

Ce rêve, qui n'était guère pratique, se formula dans une résolution moins pratique encore. L'Empereur remit le soin de constituer cette armée à une commission. Par bonheur, il en confia la présidence au général Bazaine, non sans lui avoir tracé un programme très détaillé, trop détaillé (5 juillet) :

Mon cher Général,

En introduisant dans le budget de la guerre toutes les économies possibles, la commission chargée, sous votre haute et savante direction, d'élaborer un projet complet de réorganisation de l'armée mexicaine, ne doit pas perdre de vue les exigences que réclament la situation politique et la constitution géographique du pays.

Une des premières questions à résoudre sera, me semble-t-il, un projet d'ensemble pour la défense du pays,

l'établissement d'un camp retranché, l'étude des différents points à fortifier, etc.

Je désire en outre soumettre à l'examen de la commission les questions suivantes :

1° Effectif de l'armée : *A*, sur le pied de guerre ; *B*, en temps de paix.

2° Système de recrutement. — Milice. — Durée du service, etc.

N'y aurait-il pas lieu de renvoyer à leurs travaux agricoles tout ou partie des Indiens enlevés de force ?

Quel emploi fera-t-on des bandes dissidentes qui se rallieront ?

3° Règlements militaires pour les différentes armées. (Ne pourrait-on pas appliquer les règlements français ?) — Justice militaire. — Conseils de guerre. — Cour martiale.

4° Révision complète des traitements d'officiers. — Étude approfondie des ressources dont on dispose dans le corps des officiers supérieurs. — Classement par ordre de mérite. — Projet des commandements à leur confier. — Mise à la pension de disponibilité ou renvoi des officiers incapables ou indignes de porter l'épaulette. — Droits acquis. — Grades et titres usurpés ou non reconnus.

5° Organisation d'un corps de gendarmerie.

6° Uniformes. — Equipements. — Matériel pour les différentes armes, en tenant compte des habitudes et des nécessités du pays.

7° Colonisation militaire vers les frontières de l'Amérique.

8° Organisation définitive d'un service militaire échelonné pour protéger les transports sur les grandes voies de communication.

9° Organisation du service de santé. — Hôpitaux. — Ambulances, etc.

10^e Règlement organique sur les pensions. — Caisse des veuves et orphelins. — Retenues, etc.

Pour hâter la solution de ces importantes questions et de toutes celles qui se rattachent à un projet complet d'organisation militaire, vous jugerez sans doute nécessaire, mon cher Général, de partager le travail entre un certain nombre de sous-commissions, composées des spécialités françaises et mexicaines que vous voudrez bien choisir vous-même.

Les travaux des sous-commissions, qui s'exécuteraient simultanément, seraient successivement soumis à une discussion générale de la part de la commission-mère. Par ce moyen, tout en gagnant un temps précieux, on utiliserait les connaissances du beau corps d'officiers que vous commandez avec tant de talent, et dont l'influence à tous les points de vue a déjà produit, dans ce pays, de si remarquables résultats.

L'inspiration n'était pas heureuse. Chaque pays a ses mœurs et ses habitudes, et vouloir traiter à l'euro-péenne la création d'une armée mexicaine était une utopie dangereuse. Ce n'est pas tout : cette lettre, qui annonçait tant et de si beaux projets, avait l'inconvénient de tout remettre en question. Par cela même, elle causa une impression fort pénible parmi les officiers ralliés à l'empire. C'était une menace perpétuelle suspendue sur leur avenir, et d'autant plus inutilement qu'une partie du travail demandé par Maximilien avait déjà été accomplie, en 1863, par le général Peza, ministre de la guerre.

Cette incertitude qui planait sur leur sort désaffectionna du nouveau régime la plupart des chefs. Leur concours n'était pourtant point si assuré qu'on pût

impunément les mécontenter. Et cependant on ne s'en tint pas là.

Napoléon III avait insisté pour la création d'une forte légion étrangère, ouverte aux volontaires de toutes les nationalités. Que les Français y fussent plus ou moins nombreux, peu importait, puisque tous servaient sous le drapeau mexicain comme soldats du Mexique. Par une maladroite imitation, Maximilien avait approuvé la création d'une légion uniquement composée de Belges : elle allait même arriver bientôt. Il eut la fâcheuse inspiration de vouloir également une force exclusivement à lui, et il donna des ordres pour qu'on recrutât à Trieste une légion autrichienne. C'était dénaturer l'institution de la légion étrangère telle qu'elle avait été proposée par la France. En outre, on créait ainsi des corps distincts, qui ne tarderaient pas à devenir rivaux, et qu'on ne pourrait guère employer que séparément, ce qui les rendrait inutiles, sinon dangereux. C'était de plus, d'une part, amener de nouveaux éléments militaires étrangers au Mexique, où il y avait déjà les Français, — dont on ne pouvait encore se passer, — et, d'autre part, cette mesure témoignait, à tort ou à raison, dans la pensée du souverain, d'une grande défiance contre les forces nationales, contre sa propre armée. Il semblait ainsi un prince étranger, occupant par la force le trône du Mexique.

Cette imitation malheureuse des régiments suisses dont s'entouraient autrefois les rois de France devait être aussi préjudiciable à l'empire qu'elle l'avait été à la royauté, aussi funeste à Maximilien I^{er} qu'à Louis XVI.

Sans attendre le résultat des travaux de la commission, l'Empereur prit sur lui d'adopter pour l'armée mexicaine le code de justice militaire français; il maintenait l'application de la loi martiale contre les dissidents pris les armes à la main, conformément au décret du général Forey du 20 juin 1863.

Comme correctif à ces mesures de rigueur, il proclama, le 6 juillet, jour anniversaire de sa naissance, une amnistie générale en faveur de tous les condamnés, en exceptant toutefois les condamnés pour crimes de droit commun. C'était là un don de joyeux avènement que le général Bazaine lui avait ménagé, en n'accordant que peu ou point de grâces pendant les derniers mois.

Cet acte était politique. Maximilien crut pouvoir faire plus, et fit mal. Napoléon III avait ordonné l'établissement du blocus des ports du Mexique. Le ministre de la guerre, dans sa dépêche du 17 juillet 1863, en donnait les motifs : « Les ressources que le » gouvernement de Juarez retirait de ces ports vont » lui faire défaut, et il est possible de supposer » qu'il va se détacher de lui bien des partisans ».

Plus tard, le blocus avait été étendu aux ports du Pacifique. Que fit Maximilien ? Il rendit, le 31 juillet 1864, un décret où, sous prétexte de « donner au com- » merce une preuve de l'intérêt qu'il prenait à sa li- » berté et à son développement », il ordonnait la cessation du blocus « dans tous les ports de l'Empire ».

L'appréciation de cette mesure tient en ces quelques lignes, signées par l'amiral Bouet :

Ainsi que me le prescrivait votre avant-dernière dépê-

che, écrivait-il au commandant en chef, j'ai fait lever le blocus de Manzanillo et de Mazatlan. *Sa Majesté l'Empereur a anéanti d'un trait de plume tout mon travail de huit mois, et se prépare des difficultés fort grandes, car il donne à ses adversaires de l'argent pour l'attaquer.*

En revanche, Maximilien, habitué à l'étiquette sévère qui régnait à la cour d'Autriche, et qui s'explique plus qu'elle ne se justifie par la persistance des antiques usages dans une vieille monarchie, avait cru faire merveille en rédigeant en décrets toutes les inspirations qui lui étaient venues à l'esprit pendant la traversée. Il avait composé un code des préséances, des règles à observer à la cour, créé des titres honorifiques dont il avait gratifié quelques Mexicains de haut rang, établi des grandes charges, telles que celles de grand-maitre des cérémonies, de chambellans, d'écuyers, de grand-aumônier de la cour, etc.

Et pendant qu'il s'adonnait à cette besogne un peu puérile et entièrement vaine, dont le plus clair résultat était d'obérer le Trésor public, il laissait l'influence réelle aux mains de M. Éloin, son chef de cabinet. M. Éloin, dont on sait les sentiments hostiles à la France, voyait tout, examinait tout, faisait tout, ou plutôt empêchait tout, car son incapacité était à la hauteur de son ambition.

Bientôt l'Empereur et l'Impératrice, fuyant les chaleurs de l'été, allèrent s'installer, à une lieue de Mexico, à l'Alcazar de Chapultepec : ce fut pour M. Éloin l'occasion de prendre une plus grande influence encore. L'éloignement du souverain servit ses empiètements, et, l'indolence de Maximilien aidant, le chef du cabinet privé devint bientôt le mi-

nistre universel, le seul dispensateur des grâces, des concessions, des places.

La position du général en chef devenait bien difficile. Elle n'avait rien de défini, de délimité. Jamais encore, dans aucun pays, dans aucun temps, on ne s'était trouvé dans cette situation : un empereur souverain et sans armée, avec une armée dont la direction dépendait d'un autre empereur. Le maréchal Randon avait prévu les difficultés sans nombre qui pouvaient, ou plutôt qui devaient résulter d'un tel état de choses : ses lettres du 29 février, du 15 avril et du 1^{er} mai 1864 sont là pour le témoigner. Napoléon III, lui aussi, le sentait, et ses préoccupations étaient grandes.

Nous en trouverons la preuve dans la série des lettres confidentielles qu'il adressait au commandant en chef, lettres qui éclairent d'un jour nouveau, inattendu, l'histoire de toute cette période. Nous allons les voir d'abord rares et réservées pendant quelque temps, alors que le nouvel empire commence à fonctionner ; puis elles deviendront plus vives, plus fréquentes, à mesure que les choses au Mexique iront plus mal ; elles prendront enfin une importance capitale, dès que la situation de l'Europe sera pleine de menaces. Leur lecture éclairera bien des points obscurs, soulèvera bien des voiles, et leur action décisive, qui resta longtemps ignorée, apparaîtra dans toute sa force. Alors seulement pourra se faire le partage des responsabilités, et l'on sera étonné de constater de quelles erreurs, sur toute cette affaire mexicaine, a été victime jusqu'à ce jour l'opinion publique.

Voici la première lettre de cette période :

Fontainebleau, le 7 juillet 1864.

Mon cher Général,

C'est avec un grand plaisir que j'ai appris les deux beaux faits d'armes dont vous m'avez entretenu dans votre dernière lettre. Exprimez de ma part aux généraux, officiers et soldats combien j'apprécie leur intelligence, leur courage et leur persévérance.

J'ai lu une lettre du général Douay écrite à un de ses amis, et où il manifeste la crainte de voir l'armée diminuée au mois d'octobre. Il croit que le pays n'est pas encore assez pacifié pour permettre cette réduction de l'armée. Vous devez mieux connaître vos besoins et vos obligations. Certes, je verrais avec un grand plaisir revenir une partie de l'armée ; mais il faut, avant tout, que l'œuvre commencée ne soit pas compromise. Il est vrai que vers la même époque quelques milliers de Belges et d'Autrichiens doivent arriver au Mexique.

Il me tarde de savoir comment l'Empereur aura été reçu à Mexico, et si ses premiers essais de gouvernement ont réussi. *Votre position doit être difficile et délicate, mais votre tact et votre caractère ferme et loyal vous feront, je n'en doute pas, triompher de tous les obstacles.*

P.-S. de Vichy, le 14 juillet :

Je viens de recevoir, avec votre lettre du 11 juin, la dépêche télégraphique qui annonce l'entrée de l'Empereur à Mexico. Je suis heureux de ce premier succès, et ce que vous me dites sur la possibilité de rapatrier des troupes me fait grand plaisir.

Croyez, mon cher Général, à mon amitié.

NAPOLÉON.

Le passage de cette lettre où il est question du général Douay suggérait à Ernest Louet, qui, par son séjour au Mexique et par sa position dans le corps expéditionnaire, était à même de bien juger, des réflexions trop justes pour que nous ne les reproduisions pas textuellement :

La valeur militaire du général Félix Douay était et restera indiscutable : il a laissé un grand nom dans l'armée ; il l'avait déjà dans le corps expéditionnaire du Mexique, où le commandement en chef devait lui échoir si le général Bazaine avait été tué ou autorisé à rentrer en France ; mais on peut s'étonner de trouver mention de ses confidences ou de ses appréciations sous la plume du souverain écrivant à celui qui était son supérieur et avait toute la responsabilité des opérations. Dans une expédition aussi lointaine ce fut trop souvent la tendance, la faiblesse de l'Empereur de demander des correspondances officieuses, de les rechercher et d'ajouter foi à des appréciations personnelles, souvent empreintes de cet esprit de critique qui se développe trop vite dans les revers ou dans les difficultés. On affaiblit ainsi le commandement dans l'esprit même de ceux qui doivent le subir et le servir de leur dévouement.

C'est ainsi que dans les papiers trouvés aux Tuileries, après le 4 septembre, on a recueilli un certain nombre de lettres adressées à des amis ou à des parents par des officiers faisant partie du corps expéditionnaire, notamment par le capitaine de Galliffet, le général Félix Douay, le capitaine d'Espeuilles, le lieutenant-colonel Bressonnet, etc. On a vu, en outre, que madame Cornu avait mis sous les yeux de Napoléon III une partie de la correspondance du capitaine

Loizillon. Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu faire lire en même temps à l'Empereur des lettres comme celle que Zamacona adressait à Juarez vers la même époque ; les deux sons eussent été ainsi entendus, et le souverain eût eu la possibilité de juger la situation avec plus d'exactitude. On verra, dans la suite, le mal que causa cette correspondance, qui reflétait plus les impressions particulières d'officiers éprouvés ou aigris par un long séjour au Mexique, que la réalité des faits, exception faite toutefois pour les lettres du lieutenant-colonel Bressonnet, qui semble, seul ou à peu près, avoir conservé son sang-froid et s'être montré plus soucieux de bien renseigner son correspondant que d'exhaler ses plaintes et de donner cours à sa mauvaise humeur.